

COMMUNE D'UNIEUX
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024

Le lundi quatorze octobre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du quatre octobre deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER, Frédéric BATTIE.

Pouvoirs déposés : M. Fabrice MIALON à M. Christophe FAVERJON, M. Manuel DE SA à M. Gaston CONSTANT, M. Philippe BEAUNE à M. Pascal PEYRAT, Mme Nathalie RAFFIN à M. Daniel RATHIER, M. Stéphane CESARATTO à Mme Gisèle ARSAC, Mme Morgane RICHARD à Mme Véronique Romeyer, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 21 - Nombre de votants : 29

Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC

DÉLIBÉRATION N°2024-10-08

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs comme suit :

Filière Administrative :

- Transformation d'un poste d'Adjoint administratif Principal 1re classe en Rédacteur avec effet au 01.07.2024 dans le cadre des procédures de promotion interne.

Filière Technique :

- Mise en stage d'un agent Adjoint technique 22 h hebdomadaire au 01.11.2024.

Filière animation :

- Mise en stage d'un agent Adjoint animation 16h hebdomadaires au 01.11.2024.

- Modification du temps de travail d'un agent titulaire Adjoint animation de 24h hebdomadaire à 28h hebdomadaires avec effet au 01.09.2024.

- Modification du temps de travail d'un agent titulaire Adjoint animation de 20h hebdomadaire à 30h hebdomadaires avec effet au 01.09.2024.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 14 octobre 2024.

La secrétaire de séance,
Gisèle ARSAC.



Le Maire,
Christophe FAVERJON

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation

la Directrice Générale des Services
Marianne PERROT

